

REGLEMENT & INFORMATIONS



1/ EPREUVE

Le **COAST TO COAST SHELL PACIFIC** aura lieu les **samedi 4 et dimanche 5 mai**. Il s'agit d'un trail en deux étapes, une traversée de **Canala à la Foa** proposé par l'association Kanala Sports qui en a confié l'organisation technique à Challenge Organisation. C'est un trail en équipe de **3 personnes**, dont au minimum **une femme**.

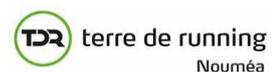
Un seul parcours : environ 21.5 km le premier jour (de Kako à Gelima) et environ 19 km le deuxième jour (de Gelima à Ouipoin). Les parcours et profils sont sur notre site internet www.challenge-org.nc.

2/ DEROULEMENT

Chaque équipe est attendue à la tribu de départ à Kako le vendredi soir pour le retrait des dossards et la vérification du matériel obligatoire. Pour s'y rendre chaque équipe à le choix entre (à choisir au moment de l'inscription) :

- Venir avec un assistant et accéder à la tribu avec son propre véhicule. Les repas de l'assistant pourront être réservés en option payante en ligne sur e-ticket.nc. **ATTENTION : Un SEUL assistant est autorisé par équipe**. L'assistant pourra ainsi acheminer les affaires des concurrents sur le lieu d'arrivée du samedi puis du dimanche.
- Choisir l'assistance de la course et accéder à la tribu grâce aux bus prévus par l'organisation

Pour des raisons de logistique et de place en tribu, **chaque équipe** utilisant son véhicule personnel (option avec assistant) **doit s'organiser pour n'avoir qu'une seule voiture**. La plaque d'immatriculation et le modèle du VL devront être indiqués lors de l'inscription (ceci pourra être modifié sur e-ticket par l'équipe jusqu'à la clôture des inscriptions). Après validation de l'inscription, un badge voiture au numéro de l'équipe sera mis à disposition chez notre partenaire Terre de



Running. **Seules les voitures disposant de ce badge seront acceptées sur les différents sites de la course.** Aucune exception ne sera autorisée.

Pour les équipes ayant choisi de souscrire à l'assistance de l'organisateur. Le rendez-vous sera fixé à la Foa le vendredi. Des navettes (un départ à 17h30 et un départ à 19h à choisir pour les 3 membres de l'équipe au moment de l'inscription) vous achemineront vers la tribu de départ. L'option comprend également **l'acheminement des sacs de l'équipe** sur les lieux d'arrivée du samedi et sur le parking des véhicules des équipes le dimanche. Pour des raisons de difficultés d'accès à la tribu de Ouipoin en poids lourd, lors de l'étape du Dimanche chaque concurrent devra prendre avec lui les affaires qu'il jugera nécessaires lors de son arrivée à Ouipoin (recharge, etc.). L'ensemble des affaires prises en charge par l'assistance de la course ne pourra être récupéré qu'au village de La Foa au moment de la récupération des véhicules personnels. **Pour des raisons de logistique, nous limitons à un sac de 100L (non fourni) par concurrent + une tente.**

Le **départ du J1** sera donné samedi 4 mai à la tribu de Kako, à **7h00**

Le **départ du J2** sera donné à **6h00** dimanche 5 mai depuis la tribu de Gélima

3 / DROITS D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font en ligne sur <https://www.eticket.nc> (paiement par carte bancaire) ou à notre point de vente physique : le magasin **Terre de Running au Quartier latin** (paiement en espèces, chèques ou carte bancaire).

Pour valider son inscription, chaque équipe doit payer le montant relatif à la course et à l'option choisie. Chaque personne présentant des **contre-indications médicales** doit fournir un **certificat médical**.

Pour des raisons logistiques et de sécurité, les places sont limitées à 200 équipes.

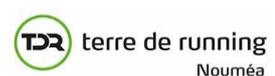
L'inscription est considérée comme définitive lorsque l'individu a rempli l'ensemble des obligations précédentes.

- **Coût pour une équipe**, incluant l'inscription au trail, les droits de camping en tribu, les dîners du vendredi et du samedi soir, les petits-déjeuners du samedi et dimanche matin, le déjeuner du dimanche midi, les campings et les parkings pour l'assistant et son véhicule : **40 000 F TTC**

- **Option assistance Challenge Organisation**, incluant les navettes du vendredi soir (entre la Foa village et Kako) et du dimanche après-midi (entre Ouipoin et La Foa village) et l'acheminement des bagages pour les deux jours : **7500 F pour l'équipe**

Package 1 : Départ en navette à **17h30** de La Foa vers Canala **pour les 3 membres de l'équipe**

Package 2 : Départ en navette à **19h00** de LA Foa vers Canala **pour les 3 membres de l'équipe**



Package 3 : Option repas + camping pour l'assistant de l'équipe, incluant les dîners du vendredi et du samedi soir, les petits-déjeuners du samedi et dimanche matin, le déjeuner du dimanche midi : **7500 F**

Les inscriptions sont ouvertes du 1^{er} au 30 avril (dans la limite des places disponibles).

4/ CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation au **COAST TO COAST SHELL PACIFIC** est ouverte aux hommes et aux femmes nés en 2000 ou avant (18 ans révolus).

De plus, pour leur propre sécurité, la participation des femmes enceintes n'est pas autorisée. En validant l'inscription, les participantes attestent qu'elles ne sont pas enceintes.

Pour votre sécurité, du **matériel obligatoire** sera demandé pour la course. Vous devez l'avoir sur vous **pendant toute la durée de la course et le présenter en cas de demande de l'organisation**, sous peine de disqualification. Il sera vérifié à votre arrivée sur la tribu de Kako vendredi, avant de vous attribuer vos dossards. Il pourra également vous être demandé **à tout moment de la course** :

- Des chaussures fermées
- Une réserve d'eau d'1,5 L au minimum dans un sac par participant
- Un couvre-chef (buff, casquette, chapeau) par participant
- Un gobelet ou un autre contenant par participant (aucun gobelet jetable ne sera donné sur les PC)
- Un sifflet par équipe
- Une couverture de survie par équipe
- Un téléphone allumé et chargé par équipe (numéro à communiquer à l'organisation)
- Un petit kit médical (1 désinfectant type Biseptine ou bétadine, une bande élastique adhésive permettant de faire un bandage ou un strapping (mini 100 cm x 6 cm))

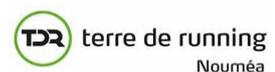
Matériel obligatoire supplémentaire pour les équipes utilisant la logistique fournie par l'organisation :

- un sac de 100l maximum par personne marqué au numéro de l'équipe
- une tente par personne (au maximum) marquée au numéro de l'équipe

Ce dernier matériel sera contrôlé avant votre embarquement à La Foa le vendredi soir

Nous vous recommandons également de prendre de la crème solaire, un K-way et une réserve alimentaire suffisante pour toute la course. Chaque jour vous trouverez sur le parcours 3 points de contrôle avec de l'eau. Ces points sont des points de sécurité et non de ravitaillement et ne pourront pas suppléer à vos manques de nourriture.

Par ailleurs, afin de respecter l'environnement, nous vous demandons de **ne pas jeter vos déchets dans la nature** mais de les garder dans vos sacs jusqu'au **PC suivant ou à l'arrivée** et de les mettre



dans les **poubelles prévues à cet effet**. Soyez vigilants à **bien fermer vos sacs** pour ne pas que les déchets s'envolent lorsque vous courez.

Les conditions du raid peuvent être difficiles (vent, froid, pluie, galets glissants, etc.). Un bon entraînement est nécessaire.

Il est expressément indiqué que les coureurs participent à l'évènement sous leur propre et exclusive responsabilité. Les participants déclarent avoir les conditions physiques et médicales suffisantes et appropriées pour marcher ou courir, à l'allure de leur choix, sur le parcours et sur les deux jours.

- Barrières horaires

La philosophie du COAST TO COAST SHELL PACIFIC est d'emmener tous les participants au bout de l'épreuve, pour l'étape du samedi (Kako vers Gélima) il n'y aura donc pas de barrière horaire imposée. Mais le COAST TO COAST SHELL PACIFIC reste une épreuve sportive, et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit, à tout moment, d'interdire à une équipe de poursuivre la course (nuit, fatigue excessive, etc.). Pour des raisons d'organisation et médicales, une **barrière horaire** sera mise en place sur l'étape du dimanche (de Gélima vers Ouipoin) sur une base minimale de 4km/heure.

La participation au **COAST TO COAST SHELL PACIFIC** entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement et de l'éthique de l'évènement.

- Condition médicale

Si aucune maladie n'est déclarée dans le questionnaire médical, j'atteste que les indications remplies sont exactes et que je ne suis atteint à ma connaissance d'aucune des pathologies inscrites sur ce questionnaire médical.

J'accepte les présentes règles de course et accepte de participer sous mon entière responsabilité. Je renonce à toute poursuite contre les organisateurs de l'évènement ou ses sponsors.

- Sécurité et assistance médicale

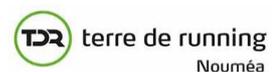
Les postes de secours, implantés à divers points des parcours, sont destinés à porter assistance à toute personne en danger avec les moyens propres à l'organisation.

Les secouristes sont habilités à faire évacuer par tout moyen à leur convenance les participants qu'ils jugeront en danger.

Tout participant faisant appel à un médecin ou un secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter ses décisions.

Pour faire appel aux secours, un participant peut :

- se présenter à un **poste de secours**,
- appeler le **numéro d'urgence indiqué sur le dossard** ;



- faire appeler le **numéro d'urgence** par une personne de son équipe.

Chaque participant a l'**obligation de porter assistance à toute personne en danger**, que ce soit un membre de son équipe ou non, et de prévenir les secours.

En cas de nécessité, pour des raisons allant toujours dans l'intérêt de la personne secourue, il sera fait appel aux secours qui prendront, à ce moment-là, la direction des opérations et mettront en œuvre tous les moyens appropriés, y compris hélicoptés. Les frais résultant de l'emploi de ces moyens exceptionnels seront supportés par la personne secourue qui devra également assurer son retour du point où elle aura été évacuée. Il est du seul ressort du participant de constituer et présenter un dossier à son assurance personnelle dans le délai imparti.

Le numéro d'urgence est le **97 34 88**.

Il est strictement **interdit de s'éloigner des chemins balisés** quelle qu'en soit la raison. Toute équipe qui s'éloigne volontairement du chemin balisé n'est plus sous la responsabilité de l'organisation. Il est également **interdit de couper un sentier**, afin d'éviter l'érosion et la dégradation des sites naturels.

Sur les parties du parcours empruntant la voie publique, chaque équipe devra se conformer aux règles de sécurité imposées par l'organisateur, et sera seule responsable d'un éventuel manquement à ces règles.

- Postes de contrôle

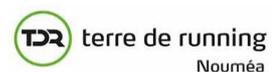
Un contrôle peut être effectué à tout poste. Vos dossards devront être en tout temps visibles sur votre tee-shirt au niveau du ventre (pas de dossard sur le camelback ou dans le dos, pas de lanières de sac devant le numéro).

Seuls les participants porteurs d'un dossard visible ont accès à la course
Les points de contrôle proposeront de l'eau et un peu de nourriture de secours. Il s'agit d'un raid en semi-autonomie. Chaque concurrent doit être autonome en nourriture lors de l'intégralité des étapes. Les postes de contrôle n'ayant vocation à ravitailler les coureurs essentiellement en eau.

- Abandon et rapatriement

Nous vous rappelons qu'il s'agit d'une **course en EQUIPE** et que vous devez rester ensemble en tout temps. **L'équipe doit obligatoirement arriver complète à l'arrivée et au départ de chaque PC, et à l'arrivée de la course**. L'organisation se réserve le droit de **disqualifier** une équipe si les coéquipiers ne sont pas ensemble.

Sauf blessure, **un participant ne doit pas « abandonner » ailleurs que sur un point de contrôle**. Il doit alors **prévenir** le responsable de poste, qui lui indiquera comment retourner au village en toute sécurité, **et lui remettre son dossard**.



En cas **d'abandon par une personne** de l'équipe, les deux coéquipiers pourront **continuer la course** mais ne pourront **pas être classés**. Une **personne seule** ne pourra pas être autorisée à continuer la course. A l'issue de la première journée, 2 équipes ayant enregistré des abandons pourront « fusionner » si elles le souhaitent, **après avoir informé l'organisation** du changement d'équipe. Cette nouvelle équipe formée ne sera pas non plus classée.

Toute personne ayant quitté le raid avant de l'avoir terminé et sans en aviser **l'organisateur**, devra assumer les éventuels frais de recherche engendrés par sa disparition.

- Annulation / Remboursement

Si vous souhaitez **annuler** votre participation au **COAST TO COAST SHELL PACIFIC**, pour vous faire rembourser votre inscription (hors frais bancaires), vous avez **jusqu'à mercredi soir minuit 1^{er} mai AVANT LA COURSE**, pour nous le signaler **par mail**. Toute demande est à adresser uniquement à l'adresse : challenge-org@canl.nc. Merci de préciser dans le mail vos coordonnées, votre n° de billet et/ou n° de commande.

- Assurance individuelle

Elle n'est pas obligatoire, mais nous conseillons fortement aux concurrents d'en souscrire une auprès de leur compagnie d'assurance.

- Dommage matériel

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris, perte, etc.) subis par les biens personnels des participants, et ce même s'il en a la garde. Les participants ne pourront donc se retourner contre l'organisateur pour tout dommage causé à leur équipement. La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun.

- Sponsoring

Les équipes de coureurs sont autorisées à être sponsorisées par l'entreprise de leur choix sur toute la durée du COAST TO COAST SHELL PACIFIC. Le sponsor peut être visible sur l'intégralité de leurs affaires personnelles (tenue, tente, sac...) mais ne pourra pas entrer en concurrence avec les sponsors de la course. Ainsi les oriflammes/banderoles et autres PLV de sponsors personnels seront interdites sur les différents sites de la course.

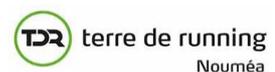
5/ MODIFICATION/ANNULATION DU RAID

En cas de mauvaises conditions météorologiques et/ou pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'annuler et/ou d'arrêter l'épreuve en cours.

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours et les emplacements des postes de secours et de ravitaillement, sans préavis.

En cas de conditions météorologiques trop défavorables (importantes quantités de pluie, fort risque orageux, etc.), le raid sera annulé.

En cas d'annulation avant le départ ou en cas d'interruption du raid, pour quelque raison que ce soit, aucun remboursement d'inscription ne sera effectué.



Le parcours et les profils de la course sont visibles sur le site de Challenge Organisation (<http://www.challenge-org.nc/>)

6/ REMISE DES PRIX

Elle aura lieu dans la semaine qui suit l'épreuve. La date sera communiquée aux équipes récompensées. Le **COAST TO COAST SHELL PACIFIC** est un trail pour mettre en valeur le pays, **les récompenses** ne seront pas numéraires mais issues de l'artisanat local.

Les trois premières équipes au classement cumulé des 2 jours seront récompensées.

Par contre et pour rester dans l'esprit de partage et d'échange avec les populations, chaque concurrent sera récompensé à l'issue de la 2^{ème} journée par un panier de la ménagère fait par des locaux avec des produits locaux et non pas des produits manufacturés venus d'ailleurs.

7/ PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Nous vous invitons à suivre les résolutions de la charte d'éco-citoyenneté des sportifs de plein air, rédigée par les provinces.

8/ IMAGE

Par sa participation au **COAST TO COAST SHELL PACIFIC** chaque concurrent autorise expressément l'organisateur et ses ayants droit à utiliser, ou faire utiliser, ou reproduire, ou faire reproduire, son nom, son image, sa voix dans le cadre du **COAST TO COAST SHELL PACIFIC** en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

La participation au COAST TO COAST SHELL PACIFIC implique l'acceptation, sans dérogation, par chaque concurrent de ce présent règlement.

9/ RENSEIGNEMENTS

Challenge Organisation :

3 Impasse UITOE, RP plage de Magenta

BP 9131 - 98 807 Nouméa

Tél : 25 35 11

Web: www.challenge-org.nc / email: challenge-org@canl.nc

